



LE PARTENAIRE PHARMACIE

[www.urbispharma.fr](http://www.urbispharma.fr)

N°Vert 0 811 90 05 02



## GRÂCE À VOTRE PHARMACIEN, URBIS PHARMA VOUS PROPOSE :

- d'améliorer le projet de soins en établissement,
- d'organiser le parcours du médicament,
- de sécuriser la gestion du médicament,  
pour vos patients dans l'EHPAD

### Madame, Monsieur,

#### Le vieillissement de la population est un phénomène croissant.

Aujourd'hui, 12 millions de personnes sont âgées de 60 ans et plus, en 2040 elles seront 21 millions. Ces perspectives démographiques créent de nouveaux besoins structurels, pharmaceutiques et médicaux, dédiés aux personnes âgées.

De plus, l'organisation et la vie interne de vos structures réclament **des niveaux d'exigences de plus en plus importants, en termes d'assurance qualité, de traçabilité et de sécurité**. URBIS PHARMA peut donc organiser pour vous, grâce à votre pharmacien, le parcours du médicament, en parcours qualité dans le respect de la déontologie et du Code de la Santé Publique.

Ce nouveau service organisé en parcours qualité permet la préparation de traitements médicamenteux à l'officine, par le pharmacien et son équipe garantissant une traçabilité totale des médicaments. Cette traçabilité est garantie si besoin par la préparation des doses à administrer (PDA) et par l'édition d'une feuille d'observance et d'un plan de traitement basé sur l'ordonnance originale.



Le partenaire pharmacie





Le parcours qualité URBIS PHARMA assure ensuite, depuis votre pharmacie partenaire, la livraison des traitements de vos résidents préparés **6/7 jours et de 9h à 19h**. Entièrement gratuit pour votre structure et pour vos patients, à l'exception des chariots à piluliers et de l'Urbis Box, son financement est assuré par la pharmacie d'officine de votre choix que nous nous chargeons de contacter.

**Dés aujourd'hui, je vous propose, de vous informer et d'informer les pharmaciens de votre réseau**, des bénéfices directs et immédiats de ce nouveau service pharmaceutique pour les personnes fragilisées. Je vous remercie de renvoyer le coupon réponse ci-dessous grâce à l'enveloppe T ci-jointe.

**La lutte contre la iatrogénie médicamenteuse est un enjeu de santé publique.** Le service URBIS PHARMA, réalisé par le pharmacien d'officine améliore l'observance des traitements. Alors, vous qui êtes si proche des personnes fragilisées et polymédiquées, je vous remercie de contribuer à informer les personnes, leurs familles et leurs pharmaciens, des bénéfices proposés par URBIS PHARMA.

Très cordialement

Sandrine Coutable-Avantin  
Pharmacien conseil



## QUELS SONT LES AVANTAGES pour votre structure?

- Un gain du temps infirmier par l'externalisation de la préparation des médicaments en pilulier,
- Une sécurisation de la délivrance et de la dispensation des traitements de vos résidents,
- Une traçabilité totale des traitements depuis l'officine jusqu'à la dispensation aux résidents,
- Des livraisons quotidiennes,
- Un contact direct avec votre pharmacien grâce à l'Urbis Box, choisie par vos résidents.

### CONTACTEZ NOS PHARMACIENS CONSEILS

- Heures de standard : de 9h00 à 17h00
- Adresses mails : [pharmacienconseil@urbispharma.fr](mailto:pharmacienconseil@urbispharma.fr)  
[servicecommercial@urbispharma.fr](mailto:servicecommercial@urbispharma.fr)

N°Vert **0 811 90 05 02**



Afin qu'un de nos pharmaciens conseils puisse vous contacter, **merci de bien vouloir remplir le coupon réponse ci-dessous et nous le renvoyer grâce à l'enveloppe T ci-jointe.**

Nom : ..... Prénom : .....  
 Adresse complète : .....  
 Téléphone : ..... Maison de retraite/EHPAD : .....  
 Adresse mail : .....@.....